GEOGRAPHIE HISTORIQUE

DES

BORDS DU RHONE

THÈSE

SOUTHNEE

PAR AUGUSTE PARADIS

licencia en droit.

Le sujet présente-t-il des garanties suffisantes d'unité? En d'autres termes, les deux rives du fleuve ont-elles en général subi les mêmes destinées?

Divisions: cinq époques:

I

Première époque ou époque celtique.— Trois races : les Celtes proprement dits, — les Ibères, — les Ligures.— Hercule gaulois et Volques Arécomiques.

11

Deuxième époque on époque grecque (600 ans av. J. C.). — Deux expéditions grecques : — Celle des Rhodiens : Rhoda,

Cenero; — celle des Phocéens, Massalia. — Ses colonies maritimes. — Ses établissements à l'intérieur. — Peuples nouveaux. — Itinéraire de Bellovèse. — Peuples nouveaux. — Controverse sur la position des Tricastins.

Appendice aux deux premières époques. — Ora maritima de Festus Avienus. A quelle époque se rapporte ce document? — Un mot sur la géographie physique: noms des affluents, — du Rhône même.

阿拉斯斯克斯 医侧侧关闭 人名 數基項

Troisième époque, ou époque romaine (de 250 ans av. J. C. à 395 après). — Gallia braccata : — Passage d'Annibal. Notions nouvelles que fournit son itinéraire. Soumission des peuples de la rive gauche. Voie Domitia. Doit-on l'attribuer aux Romains ou aux Grecs? Sur quelle rive a dû se livrer la bataille de Cépion et des hordes teutoniques?

Faut-il renoncer à connaître quelles terres des Arécomiques et des Helviens Pompée donna aux Marseillais?

Quelle était encore, en 63 av. J. C., la frontière septentrionale de la *Provincia Romana?*

Condition spéciale de certains peuples, les Helvii.

César établit-il une division géographique et administrative aussi précise, aussi régulière que semble le dire Ammien Marcellin (Liv. XV, c. 11)?

Organisation d'Auguste. — Narbonnaise. — Peuples nouveaux de la Provincia. — Peuples des Alpes.

Les possessions de Marseille en Italie font-elles partie de la Narbonnaise ?

La séparation de la Narbonnaise et de l'Itatie est-elle marquée.

sous Auguste, par la ligne des plus hauts sommets des Afpes?
Sous Probus, distinction de la Narbonnaise et de la Viennoise.
Le Rhône fut il ligne frontière?

Alba Helviorum devint-elle point de départ de voies romaines? A quelle époque?

Comment expliquer que, dans son énumération des Romains de la Gaule, saint Hilaire ne mentionne pas la Viennoise ni la Narbonnaise (sauf Toulouse)?

Quand la Sabaudie apparaît-elle? Quelle cause a pu servir à faire désigner par ce terme plus de territoire que n'en comprenait l'Allobrogie?

Pourquoi les noms celtiques se maintiennent au Midi, dans la Provincia surtout, tandis qu'ils s'effacent au nord, remplacés par ceux des peuples eux-mêmes.

IV

Quatrième époque ou époque barbare (395-506).

Comparer entre elles les nomenclatures des évêchés dans les pays qui nous occupent, fournies par le concile d'Aquilée (381), et par celui de la Notice de 402.

Par quels événements les sept provinces sont-elles réduites à cinq? — Prééminence de la cité d'Arles. — Prétentions de son évêque. — État et mode d'administration de ces provinces, d'après la Notice de l'empire (425).

Jusqu'à quelle époque la Narbonnaise Première est elle restée aux Romains? — Diverses preuves.

A quelle époque la Narbonnaise Première s'appelle-t-elle Septimanie? — Variations de l'étendue du pays auquel ce nom s'applique. — Gothie.

Pendant cette époque barbare, à la suite des remaniements de provinces, de diocèses, par l'effet des changements de juridictions temporelles et spirituelles, le Rhône est-il quelquefois frontière nette et franche des pays qu'il sépare?

te mir JK st. mi oliti i Virgen en iller

Cinquième époque ou époque franque (Mérovingiens et Carlovingiens) — Après le premier partage des États de Clovis quel souverain jouissait des droits à percevoir sur le Rhône? — Dans quel pays coulait donc ce fleuve?

Après le partage de 561, même question.—Prouver que le souverain d'Arles et d'Avignon l'était aussi de la rive droite.

Etats de ces pays à la mort de Charles-Martel. — Influence de Pépin.

Preuves nouvelles en faveur de l'opinion qui donne la possession du Rhône à la rive gauche, sous les Carlovingiens, sous l'usurpation de Bozon en Viennois.

n alin an mari merakan pilipanjan ali ta yan ngari Sejanan ng mesanan nang dinenan ini barah